

Frank CARNEJAC
Marc CHATEAUNEUF
Isabelle BANDERA
Marie-Christine SEMPE
Pierre-Henri TOULOUSE
Notaires associés



Pierre-Henri TOULOUSE
Notaire associé

Philippine ESTEBAN
Héloïse HAMELIN
Stéphanie SAVE
Virginie SONNET
Notaires

Correspondances :
7, place Jean-Jaurès
BP 216
65002 TARBES CEDEX
TEL 05 62 44 21 00
FAX 05 62 51 30 49
E MAIL office65002.tarbes@notaires.fr
www.carnejac-chateauneuf-toulouse.notaires.fr

Dossier suivi par
Marie LAFFAILLE
0562442108
marie.laffaille.65002@notaires.fr

PARTAGE CARDOSO Stéphane et Cyril
85736 177 1182 1

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Henri TOULOUSE Notaire soussigné, membre de la Société par Actions Simplifiée «CCT, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à TARBES, 7, Place Jean Jaurès , le 31 août 2020 il a été constaté le partage entre ,

Monsieur Stephane CARDOSO, gestionnaire de stock, époux de Madame Nadine Francette GACHIE, demeurant à BORDERES-SUR-L'ECHEZ (65320) 39 Rue Pierre Sépard,

Né à TARBES (65000), le 28 novembre 1968.

Monsieur Cyril CARDOSO, mécanicien, demeurant à BORDERES-SUR-L'ECHEZ (65320) 39 bis Rue Pierre Sépard,

Né à TARBES (65000), le 4 décembre 1969.

Célibataire.

Aux termes de cet acte, il a été notamment attribué :

A Monsieur Cyril CARDOSO le bien immobilier ci-dessous désigné :

A TARBES (HAUTES-PYRÉNÉES) 65000 18 Rue du Maquis de Sombrun,

Un immeuble à usage d'habitation et de commerce comprenant bâtiment élevé partie sur cave d'un rez-de-chaussée composé d'un magasin arrière magasin et de quatre pièces d'habitation, cuisine, salle de bains et d'un premier étage composé de deux appartements de deux pièces, salle de bains et d'un appartement de quatre pièces avec grenier au dessus. Jardin et dépendances

Figurant ainsi au cadastre :



SAS CCT, notaires associés

SAS titulaire d'un office notarial . SIRET 312 126 105 00013. Règlement des honoraires par chèque et CB acceptés.

Siège social à TARBES 65000, 7 Place Jean Jaurès. Tél 05 62 44 21 00. Fax 05 62 51 30 49. Email : office65002.tarbes@notaires.fr

Bureau permanent à VIC-EN-BIGORRE 65500, 8, Place de Verdun, Tél 05 62 96 72 42. Fax 05 62 96 86 29. Email : office65002.vic@notaires.fr

Section	N°	Lieudit	Surface
AN	117	18 rue du Maquis de Sombrun	00 ha 23 a 34 ca

A Monsieur Stéphane CARDOSO le bien immobilier ci-dessous désigné :

A BORDERES-SUR-L'ECHEZ (HAUTES-PYRÉNÉES) 65320 39 Rue Pierre Sémard,
Deux maisons à usage d'habitation élevée sur terre plain d'un rez-de-chaussée, avec cour,
jardin et dépendances.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AK	72	39 rue Pierre Semard	00 ha 03 a 66 ca
AK	73	39B rue Pierre Semard	00 ha 04 a 55 ca
AK	74	39B rue Pierre Semard	00 ha 00 a 89 ca

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de
droit.

**FAIT A TARBES (Hautes-Pyrénées),
LE 31 août 2020**


SELARL CCT
Notaires associés
7, place Jean Jaurès
65000 TARBES

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARBES
1 BD DU MARECHAL JUIN
65000 TARBES

Vos références

Numéro fiscal (C) : 10 89 027 637 278
Référence de l'avis : 21 65 4157574 12

Numéro de propriétaire : 440 C05199 B
Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4101 MBJXG6
M CARDOSO STEPHANE

PROP/INDIVIS 11141 MBHX6C
M CARDOSO CYRIL

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 12/08/2021
Date de mise en recouvrement : 31/08/2021

Identifiant service : 65028

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP TARBES
1 BD DU MARECHAL JUIN
65000 TARBES
Tél : 05 62 44 40 50

• pour le montant de votre impôt :

SDIF HAUTES PYRENEES
CELL
1 BRD DU MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 09
Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

M CARDOSO STEPHANE
39 RUE PIERRE SEMARD
65320 BORDERES SUR L ECHEZ

Somme à payer

4 966,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2021

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2021, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis

Retrouvez désormais vos biens immobiliers bâtis et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2020	54,59 %	%	0,533 %	0,172 %	7,92 %	0,207 %		
	Taux 2021	54,59 %	%	0,656 %	0,196 %	8,05 %	0,312 %		
	Adresse	18 RUE DU MAQUIS DE SOMBRUN							
	Base	7087		7087	7087	7087	7087		
	Cotisation	3869		46	14	830	22	4781	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Cotisation 2020	3858		38	12	816	15		
	Cotisation 2021	3869		46	14	830	22	4781	
Variation	+0,29 %	%	+21,05 %	+16,67 %	+1,72 %	+46,67 %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2020								
	Cotisation 2021								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
	Votre cotisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en compte le transfert de la part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice. La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 259 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			185
						Dégrevement Habitation principale			
					Dégrevement JA État				
					Dégrevement JA Collectivité				
					Montant de votre Impôt			4966	
Références administratives : 650 50 021 028 440 440 R V									

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2022.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur vos taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures fiscales).

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.